

LES MUR-MURS DU BASTIT

« PIERRES DE PATIENCE CHAUDEMENT RASSEMBLEES...QUELLES VOIX DU MONDE ECOUTEZ VOUS » ANNIE BRIET



les mur-murs
DU BASTIT



Le village sous une jolie couleur, soleil couchant...on aperçoit la tour de la Dime, l'église St Blaise et le grand tilleul de Sully...les brebis du causse au loin dans les champs...

Sommaire

- 1/ Mot du Maire et de la commission communication
- 2/ Retour élections Mars 2020
Organigramme et commissions communales de Cauvaldor et du Parc régional du Quercy
- 3/ Les agents communaux
- 4/ Synthèse des conseils municipaux depuis juin 2020 à ce jour
- 5/ Points travaux et réalisations
- 6/ Les associations du village
- 7/ Les informations pratiques
- 8/ La Culture ...ça se cultive !
- 9/ Les projets sur la commune
- 10/ Les « mur-murs » de dernière minute

Horaires de la Mairie

Secrétaire : Michelle BARGUES

Vendredi de 9h30 à 11h30

Mercredi de 16h à 18 h

Téléphone : 05 65 38 75 97

Email : mairie.lebastit@wanadoo.fr

Nos correspondants locaux sont à la disposition de tous et des associations pour alimenter les rubriques des éditions lotoises

Solange Gratias, La vie Quercynoise
sol.jp.gratias@gmail.com
Joël Cazal, La dépêche du Midi
joel.cazal@orange.fr

Le mot du Maire

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir notre 1er bulletin communal. J'en profite pour remercier l'équipe de la commission communication pour sa rédaction.

Depuis le départ de l'agent administratif, c'est Michelle Bargues qui a assuré les permanences du secrétariat sur le mois de novembre. Je suis très heureuse de vous informer que j'ai pris la décision de recruter Michelle afin d'assurer les fonctions de secrétaire de mairie à compter de ce jour.

Concernant la révocation de notre ancien agent, le dossier n'étant pas clos, je reviendrai vers vous prochainement. Cette pandémie chamboule notre quotidien et il est difficile de se projeter. Nous souhaitons tous une reprise de notre vie quotidienne comme c'était le cas, il y a de nombreux mois. Il y a quelques jours, je suis allée à la rencontre de nos aînés afin de partager un moment de convivialité et de maintenir le lien social, valeur incontournable de notre rôle d' élu.

Naturellement, nous avançons sur nos projets, les commissions étant désormais en place, mais des retards sont inévitables au vu de la situation sanitaire actuelle. **Prenez soin de vous et de vos proches. Eliette Angélibert**

1/ La Commission Communication

Une page s'est tournée en ce début du Printemps 2020 avec une nouvelle équipe et l'ambition de pouvoir vous informer au mieux de ce qui se passe au village.

Même si nous traversons une période particulière qui bouleverse nos relations, rencontres et moments familiaux et conviviaux, il nous semble important de pouvoir adapter nos missions et nos actions à vos attentes et à vos besoins.

L'échange parmi les habitants par un journal papier, web ainsi que des envois SMS via votre téléphone portable permettra de requalifier ce lien.

Le logo du journal « **Les mur-murs** » allie toute la symbolique de cette pierre omniprésente du Causse, avec son histoire construite au fil du temps, témoins forts de notre terroir et patrimoine.

Ces « mur-murs » se veulent transversaux et participatifs.

Vous serez donc les bienvenus pour nous relayer des infos et des suggestions à apporter et à partager pour améliorer ce lien très important entre tous, ainsi que ceux qui se trouvent hors du village.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et prenez soin de vous toutes et tous !

Les membres de la commission :
Brigitte, Annick, Cyril, Sébastien

2/ RETOUR ELECTION MARS 2020



Après les élections du 15 mars 2020, la nouvelle équipe, suite au confinement a pris ses fonctions le samedi 23 mai 2020.

Pour ce nouveau mandat les membres du conseil municipal ont élu à l'unanimité Eliette Angélibert **Maire** de la commune ainsi que les 2 adjoints: **1^{er} Adjoint** Cyril Garrigues et **2^{ème} Adjoint** Sébastien Chambert

(Voir organigramme des commissions et délégués communaux).

L'ensemble des élus **remercie** le conseil sortant pour avoir assuré la permanence de la mairie, les affaires courantes ainsi qu'auprès des habitants pendant le confinement de mars à mai 2020

Cyril Garrigues, Eliette Angelibert, Sébastien Chambert (**1^{ère} ligne**)

Maryline Cazal, Annick Landes, Dominique Jaujay-Dif, Brigitte Burgalieres (**2^{ème} ligne**)

Pascal Angelibert, Hervé Roumieux, Jean Mahé, Daniel Hureau

1^{er} Adjoint : Cyril Garrigues *dlg.par le maire Voirie/Urbanisme *dlg suppléant CAUVALDOR	MAIRE : Eliette Angelibert déléguée titulaire à CAUVALDOR	2^{ème} Adjoint: Sébastien Chambert *Délégué par le maire Communication/Petit patrimoine
Commission Voirie : Président : Mr Cyril Garrigues Membres : Pascal Angélibert, Daniel Hureau Hervé Roumieux	Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales : Conseil municipal : Brigitte Burgalières Suppléant : Pascal Angélibert Administration : Véronique Lemesle-S Stéphane Lutard Délégué TGI : JP.Gratias suppléant : Gisèle Destrel	Commission Finances : Présidente : Mme Eliette Angélibert Membres : Sébastien Chambert, Marilyne Cazal, Brigitte Burgalieres, Daniel Hureau
Correspondant DEFENSE Garrigues Cyril	Commission Bâtiments : Président : Mr Jean Mahe Membres : Eliette Angélibert, Cyril Garrigues Brigitte Burgalieres, Daniel Hureau	Commission petit patrimoine et chemins de randonnées et environnement : Président : Sébastien Chambert Membres : Dominique Jaujay-Dif, Cyril Garrigues
Délégués référents PLUI-H Cauvaldor Eliette Angélibert Suppléant : Cyril Garrigues	Commission Eco barri : Présidente : Eliette Angelibert Membres : Brigitte Burgalieres, Daniel Hureau, Pascal Angélibert, Sébastien Chambert	Commission Communication : Président : Sébastien Chambert Membres : Cyril Garrigues, Brigitte Burgalieres Annick Landes
Commission Salle des Fêtes : Présidente : Eliette Angelibert Membres : Marilyne Cazal, Pascal Angélibert	Commission Embellissement Village : Présidente : Eliette Angélibert Membres : Marilyne Cazal, Dominique Jaujay-Dif, Annick Landes, Brigitte Burgalieres	Commission Appel d'offre Membres : Daniel Hureau, Pascal Angélibert, Sébastien Chambert Suppléants : Brigitte Burgalieres, Hervé Roumieux
Représentant du PNR Causses Du Quercy Cyril Garrigues Suppléant : Sébastien Chambert	Référent Environnement pour le SYDED Eliette Angélibert	Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères : Eliette Angélibert Suppléante : Brigitte Burgalieres
Fédération Départementale d'Energies du Lot Délégués syndicaux : Pascal Angélibert suppléant : Cyril Garrigues	Syndicat intercommunal AGEDI : Agence de Gestion et Développement Informatique Eliette Angélibert	Commission Cimetière : Présidente : Eliette Angélibert Membres : Marilyne Cazal, Sébastien Chambert

Représentants commissions thématiques Cauvaldor

Commission Activités et équipements sportifs Vice-président : Christophe Proenca suppléant : Cyril Garrigues	Commission Economie, Tourisme, Artisanat et commerce Vice-président : Jean-Claude Fouché Suppléant : Sébastien Chambert	Commission Agriculture, agroalimentaire, abattoirs, viticulture et trufficulture Vice-président : Christian Delrieu Titulaire : Cyril Garrigues
Commission Transition Ecologique, développement durable, alimentation durable, filière et circuits courts Vice-président : Dominique Malavergne Titulaire : Cyril Garrigues	Commission Services à la population Vice-président Thierry Chartroux Suppléant : Jean Mahé	Commission Politique patrimoniale et paysagère, cœur de village et requalification Vice-président : Guilhem Cleedel Suppléante : Eliette Angélibert
Commission Action sociale et solidarité Vice-président : Monique Martignac Titulaire : Brigitte Burgalieres	Commission Voiries et chemins Vice-président Francis Lacayrouze Titulaire : Cyril Garrigues	Commission Culture Vice-président : Freddy Terlizzi Titulaire : Sébastien Chambert
Commission Enfance et Jeunesse Vice-président : Caroline Mey Suppléante : Brigitte Burgalieres	Commission Finances, Budget, fiscalité Vice-président : Pierre Moles Titulaire : Eliette Angélibert	Commission Urbanisme, Planification et ADS Vice-président André Roussilhes Titulaire : Eliette Angélibert

3/ LES AGENTS COMMUNAUX

**Alain COVACIN**

Remplaçant d'Alain RANQUIN suite à la fin de son contrat aidé, dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétence (PEC) a commencé son travail le lundi 20 juillet 2020 à raison de **4 h, tous les matins**, du lundi au vendredi, **soit 20h/semaine pour une durée d'un an.**

C'est une personne **consciencieuse** qui s'est très vite adapté au village et a pris en charge l'ensemble du matériel avec la **création** d'un atelier. Il fait le suivi des équipements (tondeuse, autoportée, débroussailleuse) et s'occupe de l'**entretien** des bâtiments, des espaces verts, du bourg et hameaux, des chemins communaux et du cimetière. N'hésitez pas à remonter vers la mairie si vous constatez un oubli de notre part en vous remerciant par avance.

4/ SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

- Le **montant des indemnités** perçues par le **maire** et les **2 adjoints** a été fixé selon les taux suivants : maire : 20.57 % de l'indice contre 25.5% normalement perçu pour les maires dont les communes d'une population d'au moins 500 habitants, mentionné à l'article L.2123-20 et 7.35% pour le 1er adjoint et 5.86% pour le 2ème adjoint contre 9.9% de l'indice brut.
- Le **budget primitif** de la commune 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes 332 743 euros pour la section fonctionnement et 72 820 euros pour la section investissement
- le budget du lotissement du « Bout de la Côte » s'équilibre dépenses/recettes à hauteur de 142 923 euros pour la section fonctionnement et 121 437 euros pour la section investissement.
- Les **taux** sur la **fiscalité directe locale** ont été reconduits par rapport à 2019 soit TH : 6.86% T F B 15.22 % et T F N B : 136.76%
- **Participations votées** pour les de **frais fonctionnement** - année scolaire 2018-2019 – **Ecole Privée** - 1 450 €/maternelle et 620.00 €/primaire soit pour 4 enfants : 2 480.00 € et pour **l'Ecole Publique** - 1 846 €/maternelle et 691 €/primaire soit pour 6,5 enfants : 7 379 €.
- **3 actes notariés ont été signés** entre la commune et 3 acquéreurs concernant la vente d'une partie du **couderc de Terrisse**. Un lot de 944 m² a été **vendu** au GFA de Terrisse, un second lot de 544 m² à Cyrille Vayrac et le 3ème lot de 629 m² à Thierry Sasmayoux. Ces ventes actées par décision du Conseil Municipal du 03/09/2019 au prix de 2 €/m², délibérations annulées et remplacées, suite à erreur matérielle (Conseil du 04/07/2020). La commune reste propriétaire de 1082 m².

Michelle BARGUES :

« Depuis le 1er novembre, j'ai rejoint avec plaisir la commune du Bastit pour occuper un poste de secrétaire à la mairie, pour une durée d'un mois en tant que remplaçante. J'ai souhaité postuler à ce poste vacant au 1er décembre et ma candidature a été retenue. Je vis à Mayrinhac-Lentour, où j'ai été Maire pendant 12 ans, alors j'avoue bien connaître le fonctionnement d'une Mairie, même si le poste est différent. Je me suis déjà bien habituée à ce changement car depuis 1 an, je suis également secrétaire à la mairie de Bannes, et j'apprécie cette activité professionnelle si variée, qui permet directement ou indirectement d'être en relation et au service d'une population ».

La secrétaire est présente **11h/semaine dont l'accueil public :**

Le mercredi de 16 h à 18 h et le vendredi de 9h30 à 11h30.

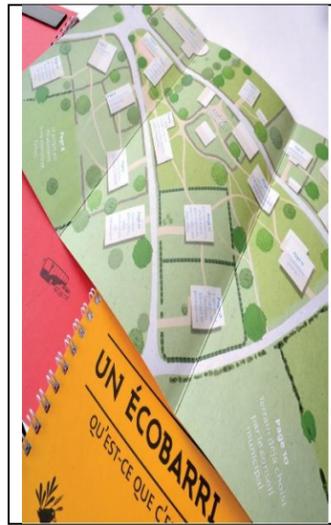
La **mairie reste ouverte au public** avec les conditions sanitaires actuelles.

- **Signalétique réalisée** pour le restaurant avec 2 panonceaux représentant "cuillère et fourchette" à 131.84 € HT (à charge des 2 Pattes). Reste à charge pour la commune des poteaux - colliers - 2 panonceaux logo "parking" et pose soit 118.66€ HT.
- Le conseil municipal a **exonéré** Sylvie Lolivrel du restaurant « Les 2 Pattes » de la **redevance annuelle** de 150 euros correspondant à la mise à disposition de la licence IV débit de boissons pour l'année 2020.
- Une **participation** de 115 euros aux frais de repas « cantine » pour les enfants scolarisés en primaire et maternelle a été votée pour 2020/2021.
- **Réflexion** pour des travaux à envisager sur le logement de la mairie suite à une visite de l'architecte du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)
- **PLUIH L'enquête publique** devrait avoir lieu courant février/mars 2021 suite à la visite le **15 juillet 2020** du chargé de mission de CAUVALDOR qui a présenté le zonage de notre commune.
- **Un plan d'adressage**, pour identifier les lieux dits et maisons afin de faciliter l'intervention des services de secours et l'ensemble des livraisons en tout genre sera réalisé par **La Poste**. Une **commission communale** sera constituée pour travailler en parallèle avec l'agent et donner ses **suggestions**
- **Inscription** des chemins qui entrent dans « **le sentier d'Henri** » avec l'actualisation du Plan Départemental de Promenade et Randonnée (réseau de chemins publics) déterminant pour le développement du tourisme rural.

5/POINTS TRAVAUX / L »'Eco barri « du Bout de la côte /

Ecobarri *, le terme de « barri » signifie « faubourg » ou quartier en occitan. Un véritable éco quartier intégré aux paysages du Parc, de petites tailles en milieu rural.

Les **intentions du projet** définies par l'équipe municipale : **réaliser un projet d'urbanisme exemplaire**, avec une mixité de logements intégrés dans son environnement tout en structurant un espace public central plantés (ex : couderc), **préserv**er l'environnement et le ciel noir avec une approche bioclimatique (éclairage), **être créatif** entre les matériaux, l'identité villageoise et l'architecture, et **être économe** en proposant un projet d'aménagement égal ou inférieur au prix moyen du marché sur le territoire.



L'histoire a commencé il y a 3 ans, suite à l'élaboration de la carte communale instruite par le précédent conseil avec l'ambition de développer un quartier nouveau en phase avec son environnement. La mairie a signé une « Convention création » avec le Syndicat Mixte du PNR pour la réalisation d'un marché dans le cadre de l'opération **Ma maison dans le Quercy** - vers un nouvel habitat rural, local et durable. Accompagnement dans la réflexion et la faisabilité de ce projet avec le cabinet conseil architecture urbaniste Broichot et Lucie Cazenave du PNR, ont permis de voir les premiers coups de pelle le **lundi 14 septembre** dernier sous un beau soleil.

Ils sont réalisés par les entreprises **TPJ de St Céré** en charge du Terrassement-Voirie-Réseaux (goudronnage bicouche en **avril 2021**) et **DIVONA** de Mercuès pour le lot paysager (plantation, clôtures, cache-poubelles réalisés en **janvier 2021**) le tout suivi par le bureau d'étude **GETUDE**. **6 lots** seront proposés à la vente. (Détails /maquette/ prix dans notre prochain journal)



/Embellissement village /

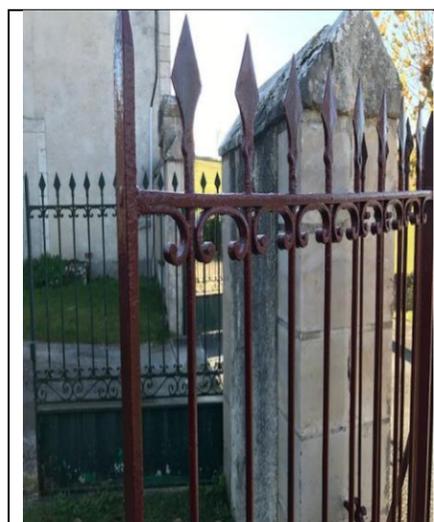


Un parking supplémentaire de 7 nouvelles places sera réaménagé à côté de l'abri bus scolaire par l'entreprise TPJ. Il sera agrémenté de potelets en bois afin de protéger le mur mitoyen, palier à la détérioration et l'amélioration de l'existant. Une réflexion est en cours pour une **sécurisation des voies communales et départementales** au niveau de ces voies (pose de panneau STOP et bandes aux sols) et **limitation d'accès camion** centre bourg.

La haie de buis longeant la traverse du village va être remplacée par l'entreprise DIVONA (endroit à définir) pour y installer des arbustes méditerranéens adaptés aux températures et à la pollution routière. Des barrières en rondins sécuriseront le passage sur le trottoir et redonneront un côté champêtre à la traversée du village.

Les abords des parkings, mairie et restaurant, seront **balayés** par CAUVALDOR.

La toilette sèche va être déplacée sur une dalle de béton réalisée par l'employé communal dans la cour de l'église. Un habillage mitoyen aux murets jouxtant la propriété Briodin permettra de conserver l'intimité de chaque côté



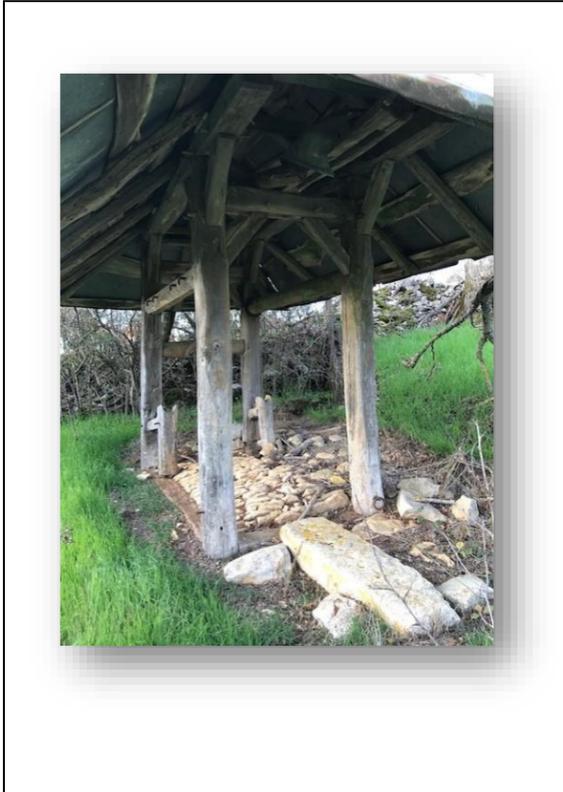
Le toit du clocher a été resuivi par l'entreprise Vincent à l'aide d'une nacelle, ainsi que les gouttières suite à une infiltration relevée par la chorale au moment des répétitions. Un démaillage du toit au niveau de la sacristie a permis de rafraîchir l'ensemble et anticiper d'autres fuites à venir.

Une réfection de l'éclairage sous le grand tilleul a été réalisée par la commune suite à un passage d'un véhicule lourd sur l'ensemble.

L'**antenne** de téléphonie 3G/4G/5G située à « Péchaud » est maintenant fonctionnelle et permet « normalement » une couverture générale du village.

L'**ensemble des grilles et portails** de la Mairie sont en « réfection peinture » afin d'harmoniser avec les couleurs des candélabres du village. La **porte du cimetière** a été repeinte avant la Toussaint.

Remplacement des décorations de Noël défectueuses sur candélabre et du "**joyeuses fêtes**" placé au-dessus de la porte d'entrée de la mairie. Complément par des **guirlandes lumineuses** pour deux arbres de la place de la mairie ainsi qu'un autre sur la place de l'église.



Les **marquages au sol** seront repris également sur la D807 dans la traverse du bourg ainsi que les places de parkings et emplacement personne à mobilité réduite devant le restaurant.

Signalétiques : une première série de panneaux a été installée (lieu-dit et indications commerciales) d'autres sont en cours de réalisation pour harmoniser notre village et rendre plus agréable l'accueil de nos visiteurs et valoriser les entreprises locales.

Cimetière : un **colombarium** associé à un **Jardin du Souvenir** seront posés par l'entreprise Malaurie pour accueillir 24 urnes. L'installation se fera dans le courant de l'hiver 2020/2021 Les conditions de vente d'une case seront définies lors d'un prochain conseil

A « Coujet » Gisèle Destrel fait don de son « **travail pour ferrer les bœufs** » qui sera mis en valeur sur le couderc de ce hameau. La base et la toiture seront réalisées par un artisan local. Une **régularisation** au niveau du cadastre doit être faite avec « les habitants du hameau » dans les termes juridiques.

Des communications SMS vous seront envoyées régulièrement afin de vous tenir informés sur nos activités, nouvelles à partager ou urgences à communiquer.

/Chemin de randonnée – Le Sentier d'Henri / « Laissez-vous conter l'église St Blaise... du Bastit »



Après presque 2 années de préparation, le **Sentier d'HENRI** réalisé conjointement avec le Parc Régional des Causses du Quercy (PNR) et l'ancien conseil, a accueilli son **totem** afin de présenter l'ensemble de la **balade de 8.3km**. Il est installé sur le parking de la mairie, côté champ, point de départ de la balade familiale ou en solo.

Ce sentier fût un **projet pilote pour le Parc**, avec l'application **BALUDIK** associant jeu de piste et outil pédagogique/ ludique afin de valoriser le patrimoine, l'histoire, la faune et la flore de notre **Causse**. Il met en lumière « **Henri Lesieur** » habitant du village aujourd'hui disparu, qui avait initié l'ouverture d'une partie de ce chemin depuis le Lac de Pouzalgues jusqu'à Traverse. L'entretien sera réalisé par la commune et sera visible sur l'ensemble des guides de randonnées du département du Lot. Une inauguration sera faite dès que nous pourrons renouveler ces évènements dans la liste autorisée par la préfecture. **(Ci-contre l'entouré de pierres sèches réalisé par Henri ainsi que les nettoyages de certains tronçons)**



L'équipe patrimoine de Cauvaldor en charge du Pays d'art et d'histoire Causses et Vallée de la Dordogne, est à l'initiative de l'implantation de **plaques en façade des églises** du territoire depuis 2005. Ces plaques, rédigées par **Anne-Marie Pêcheur**, historienne de l'art, donnent des informations historiques et architecturales ainsi que le contact pour l'ouverture de l'église et les coordonnées. Cette opération est entièrement gratuite pour les communes ... **« Laissez-vous conter l'église St Blaise... »**



/Aides aux familles/ : Le conseil municipal est en réflexion pour une aide forfaitaire à la pratique des activités sportives, culturelles et artistiques. Les parents doivent de se rapprocher de la mairie afin de prendre rendez-vous.

6/ Les associations du village :

La commune dispose d'un tissu associatif diversifié et original, riche d'idées et de projets nouveaux où cohésion et dynamisme présentent le maillage d'un territoire vivant afin que chacun puisse trouver sa place et son investissement personnel. Cette richesse n'est possible que grâce à l'implication du plus grand nombre... vous trouverez les coordonnées de nos associations sur le site internet : <https://www.lebastit-village.com/vie-associative/le-bastit-animation/>

Le Bastit Animation :



Acteur de la vie sociale du village, le comité des fêtes œuvre

pour des activités en direction de toutes les générations avec des événements variés.

Composition du bureau :

Régis Angelibert -**Président**,
Audrey Lutard-**Secrétaire**,
Daniel Hureau **Trésorier**
Agathe Foucher **vice-présidente** et Sophie Le Floch **vice trésorière**.
Marilyne Destrel et Jérôme Swistak, membres actifs

Pour tout renseignement contactez Régis au 07 86 84 66 12

« Vous étiez habitués depuis de nombreuses années aux traditions qu'avait mis en place le Comité des Fêtes pour Noël. Je vous rappelle que nous organisons un spectacle de Noël pour les enfants suivi d'un goûter et tous les Bastitois pouvaient le soir profiter d'un petit repas de Noël servi à la salle des fêtes, bien décorée pour l'occasion. Cette année, la crise sanitaire et les mesures gouvernementales nous obligent à renoncer à nos fêtes de fin d'année comme nous les aimions, ainsi qu'à toutes les autres d'ailleurs, qui ont dû être annulées. Alors le Comité a pris une décision pour égayer, au moins, les plus jeunes, car Noël se doit d'être une fête : tous les petits (ou presque grands), dès leur naissance et jusqu'en classe de CM2 recevront un cadeau de la part du Père Noël du Comité.

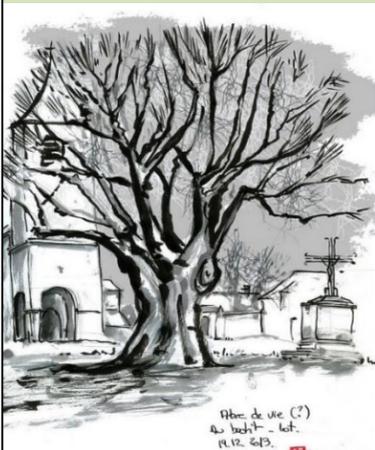
Autre information que nous tenions à vous faire partager : compte tenu de cette année que l'on peut qualifier "en suspens", le bureau a décidé de prolonger d'un an son mandat. Si vous sentez l'envie de participer, surtout n'hésitez pas à nous rejoindre, des membres vont devoir quitter le bureau, leur profession les obligeant parfois à s'éloigner de la Commune. Mais j'espère que cette future année 2021 pourra retrouver ses habituelles festivités, au moins celle du 14 août.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'années, et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Pour "Le Bastit Animation", son Président, Régis Angélibert »

Les Amis du Tilleul :

Cette association créée en 1975, regroupe les retraités du village volontaires et des environs qui offre à tous de venir partager du temps, des activités, des voyages, des jeux et de bons moments de convivialité sous la houlette de



Jeannette Roumieux **Présidente**, Gisèle Destrel secrétaire et Michel Peyrichoux Trésorier.

L'association participe à la politique départementale des aînés ruraux tracée par les fédérations nationales et départementale et sert de cadre aux membres adhérents pour l'amélioration de leur condition de vie et les représente toutes les fois qu'une action collective doit être localement exercée. Rôle d'impulsion, d'information et de formation pour but de rompre l'isolement des aînés et coordonner des actions de solidarité et de loisirs.
Jeannette : 05 65 33 42 09.

La Diane du Bastit du Causse :

Société de chasse du Bastit qui a la charge de la **conservation et gestion** du gibier dans la commune avec à sa tête son **président** Philippe DESTREL.

Vice-président :Dominique Pezet/Pascal Angelibert **Secrétaire** Edith Destrel /**Trésorière** Claudine.Caussanel /**Représentant chasseurs extérieurs** :Claude LAVERGNE.

4 piégeurs agréés exercent sur les terres déléguées uniquement.

(Mrs David/Sanchez/D.Angelibert/P.Destrel)

La maison des chasseurs se trouve au centre du village près de la mairie et assure de nombreuses activités ouvertes à toutes et à tous pendant l'année (concours de pétanque, de belotes, dégustation de sanglier).

Pendant ce confinement un arrêté spécifique de la préfecture autorise **seulement** la chasse en battue pour effectuer des plans de chasses (chevreuil, cerf, sanglier) pour pallier aux problèmes de dégâts agricoles.



Le **Président** remercie son équipe de la Diane pour leur engagement, leur soutien aux agriculteurs et leur volonté d'affronter le pire pour une mission d'intérêt général et non pour une « chasse plaisir ».

© P.Destrel 2015



La Chorale du Bastit

Fondée en 1997, **La Chorale vous régale depuis plus de 20 ans** et réunit actuellement 25 choristes avec simplicité, bonne humeur, tous passionnés de chants. Elle regroupe **quatre pupitres** : sopranos ou altos pour les femmes et ténors ou basses pour les hommes avec un répertoire assez diversifié mais essentiellement contemporain. **Christophe Corp le chef de chœur**, porte dans des **univers musicaux** très variés (classique, contemporain, gospel, variété française et étrangère...). Les répétitions ont lieu normalement à la mairie du Bastit **le lundi** (hors vacances scolaires) à 20 h 30. (Actuellement à l'église St Blaise pour les raisons sanitaires de distanciations sociales). Vous pouvez venir **assister aux répétitions**...puis, si cela vous tente, vous y inscrire et rejoindre l'aventure...Que du plaisir et du bonheur à chanter !!! **Actuellement** pas de dates annoncées pour un concert pour les fêtes de Noël. Le chef, passionné d'harmonium à découvert celui de l'église du Bastit... Mais chut on va trahir le secret !

Cécile Delbos **Présidente**, Christian Prieur **vice-président**, Brigitte Ruscassie **trésorière** Anne Austruy, **trésorière adjointe**, Martine Maury **secrétaire**, Jacky Faure **adjoint** Thomas Sauzet, **chargé de Com**



« Le marché des Collectives » organisé au Bois de Faral cet été 2020

Les Collectives :

Association créée en 2019 regroupant des femmes artistes, entrepreneuses, porteuses de projets ou créatrices de la commune du Bastit et de ses environs. Avec pour but d'être un **lieu d'échange**, de partage de compétences afin de produire des synergies sur le territoire, de le faire **vivre** et le **dynamiser** dans une démarche éco-responsable, en accord avec les valeurs du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. **Présidente** : Pascale DESTREL

Laÿla Nahas : L'oiseau Lyre : graphisme, illustration, créations papier www.atelier-loiseaulyre.com

Lisa Lemercier : Arborescence : naturopathe, phytothérapeute, productrice et créatrice d'infusions www.bio-arborescence.com

Sophie Le Floch : Maison Causse : création d'objets décoratifs en bois local et laine du Causse www.maisoncausse.fr

Juliette Ducroquet : Savonnerie du Causse : fabrication artisanale de savons saponisation à froid www.savonnerieducausse.wixsite.com/2020

Véronique Héron : Le Bois de Faral : village de gîtes touristique et écologique www.bois-de-faral.com

Pascale Destrel : Le Clos du Chevalier : élevage de chevaux, Centre Lotois de Jeûne et Randonnée, location de meublés de tourisme www.jeune-leclosduchevalier.com



PlanTs B :

Association née au Bastit début 2020 autour des valeurs de **Partage** et d'**Éco-responsabilité**

* partage de **graines libres et non hybridées** pour la **biodiversité du végétal**, partage de **livres**, de conférences et de débats sur ces sujets, ainsi que partage de **mémoires des anciens** sur le recueil de leurs souvenirs et de leurs pratiques de conservation du vivant (énergie eau, coutumes, recettes sur un thème « mémoires vivantes ») Il s'agit d'un **partage de ressources pouvant contribuer à un collectif** dans le cadre d'un projet éco responsable.

L'intérêt commun, les valeurs humanistes, l'éco-responsabilité fondent l'état d'esprit de PlanTs B.

Plants B est l'opportunité de mise en commun de ces ressources : temps, argent, ressources matérielles ou foncières, pour faire des essais visant à préparer une transition écologique et énergétique, sous le climat et le terroir du Bastit.



Si vous vous **sentez concernés par ces valeurs** de partage, d'entraide, d'enjeux collectifs de baisse de l'empreinte carbone et d'écoresponsabilité, si vous **avez envie** de vous **mobiliser** au-delà de la simple curiosité, **venez les rejoindre !** Restitutions de leurs interviews des anciens du village dès que le film sera monté et que les conditions de convivialité seront de retour, puisque la convivialité coule aussi dans **la sève** de Plants B ! sophie.bougaret@wanadoo.fr

Président : Gerard Casal, **Vice-Président** : Didier Angelibert, **Secrétaire** : Valérie Baucheron
Boulangier Trésorier : Sébastien Chambert

7/ Les informations pratiques/



Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pays de Gramat

Rue Clément Bourqui, 46500 Gramat Tel : 05 65 40 67 27

Accueil : du Lundi au vendredi de 9h à 12h-14h à 19h- Samedi 9h à 12h.

- **ADMR** -Permanence le Mercredi : Gramat 9h-12h30 Faubourg Saint Pierre
- **Lot à domicile**- Astrid SALESSE Pôle Gramat 9 Grand-rue Antoine Dubois- Ouvert du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h Tel :0805 69 69 46

Maison de santé Cœur de Causse-Labastide-Murat

Accueil : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 18h ; le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h

TEL : 05 65 20 68 68 - contact@antelabastide.fr

- **ADMR** - 05 65 24 01 28 : *permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)*
 - Centre médico-social (Département du Lot) : 05 65 53 47 50
- **Lot Aide à Domicile** : *permanence le jeudi matin de 9h à 12h – 0 805 69 69 46*

Maison des services Maison CAUVALDOR (Rue Faubourg St-Pierre)

Deux agents, Marie-Pierre et Isabelle, ont été formé pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives auprès de 9 opérateurs nationaux conventionnés avec les services de l'État : **CNAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, la Poste, Ministères de l'Intérieur et de la justice, DGFIP.**



La Communauté de Communes CAUVALDOR a choisi de s'appuyer sur le dispositif national France Services pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes.

Les maisons Cauvaldor Services regroupent en un même lieu une offre complète.

Nos conseillers sont disponibles pour vous offrir un accompagnement personnalisé.

- Ils vous informent sur vos droits,
- Ils vous aident dans vos démarches administratives auprès des organismes partenaires : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, Direction Générale des Finances Publiques, la Poste, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, MSA, Pôle Emploi...
- Ils vous informent sur les services de Cauvaldor : habitat, urbanisme, ...

informations sur vos droits
conseils
orientations
aide aux démarches administratives :
organismes partenaires
accompagnement personnalisé
services de CAUVALDOR :
habitat, urbanisme...
ACCÈS GRATUIT !

Des réponses à vos besoins ...



Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



Logement, mobilité et courrier

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement.



Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



Justice

- Je fais face à un litige ou un conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.



Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



Etat civil et famille

- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité ;
- Je perds un proche.



HORAIRES	MEDECIN TRAITANT	3966	15 SAMU/18 POMPIER
Journée semaine 8h à 20 h	OUI	NON	OUI EN CAS D'URGENCE
Nuit semaine de 20h à 8h	NON	OUI	OUI EN CAS D'URGENCE
Week end du samedi 12h au lundi 8h	NON	OUI	OUI EN CAS D'URGENCE
JOURS FERIES	NON	OUI	OUI EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE
LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOUER GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

17 POLICE SECOURS
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

18 SAPEURS-POMPIERS
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide.

15 SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être relayé vers un organisme de permanence de soins.

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, numéro accessible par fax et SMS



Pharmacies de garde 3237

Vous faites **3237** par téléphone ou www.3237.fr sur internet et vous obtenez la **pharmacie de garde** la plus proche de votre domicile en indiquant les critères de recherche (code postal...) par département accessible 24h sur 24h.
3966 pour les médecins à partir de 20h et jours fériés.

8/La Culture ...ça se cultive !!! à la racine

A travers les expositions dans les musées, l'aide aux bibliothèques, le soutien aux artistes lotois, aux associations et aux initiatives locales, le Département favorise l'accès à la culture en s'impliquant bien au-delà de ses missions obligatoires. De notre situation géographique vous pouvez profiter de toutes les structures : Parc des Causses du Quercy Cauvaldor et des autres communes selon les disciplines...et les plaisirs.

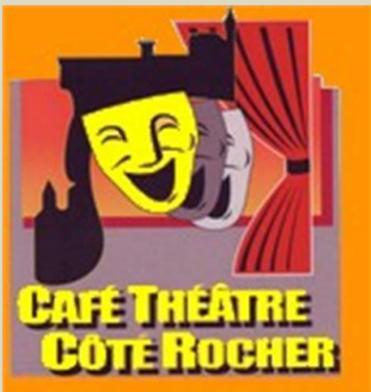
➔ **Cauvaldor**, apporte un soutien opérationnel aux animations et aux équipements culturels du Nord du Lot. Ainsi, en privilégiant un maillage d'équipements culturels de proximité sur l'ensemble du territoire, Cauvaldor confirme sa volonté de permettre à tous les habitants de son territoire d'accéder à une offre culturelle de qualité.

Bibliothèques, écoles de musique, écoles de danse et cinémas, bien répartis sur le territoire et sont portés par le dynamisme des acteurs locaux, associatifs ou institutionnels.



Pour connaître les événements près de chez vous et ne plus passer à côté de vos sorties de prédilection, « **QuiQuoiOù ?** » est le guide indispensable de vos échappées culture et patrimoine en famille ou entre amis

Il recense l'ensemble des propositions artistiques, culturelles et patrimoniales : **concerts, spectacles, théâtre, expositions, conférences, cinéma, visites ou encore ateliers artistiques...**



Rocamadour, des spectacles à l'ambiance conviviale et populaire pour des soirées musicales et vibrantes de rire.

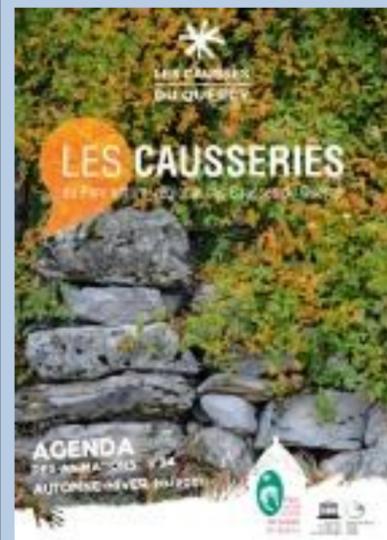
Contact :
reservationcoterocher@orange.fr
ou 05-65-10-93-39

- **ECOLES DE MUSIQUE GRAMAT**
ecolemusiquegramat@gmail.com - 06 86 73 62 93
Frédéric Rouquié, Responsable pédagogique
Music Passion - 4, rue d'Alsace - 46500 Gramat
www.facebook.com/ecolemusicpassion

- **LECTURE PUBLIQUE**
Soutien, en coordination avec la Bibliothèque Départementale du Lot, à la mise en réseau des équipements existants (bibliothèques-médiathèques municipales et points lecture)
Accompagnement des bénévoles dans la définition de leurs projets

- **CINEMA**
Soutien à une programmation cinématographique estivale de plein air (avec notamment l'opération **Ciné Belle étoile**)
 - **Cinéma municipal l'Atelier à Gramat - 05 65 10 61 12** - www.cinematelier.fr
 - **Cinéma Robert Doisneau à Biars-sur-Cère - 05 65 38 03 79** - www.cere-dordogne.fr/culture-et-loisirsdivertissements/cinema/
 - **Cinéma MJC à Saint-Céré - 05 65 10 83 33**
 - **Cinéma L'atalante à Gourdon**
 - <http://www.cinegourdon.fr/>

➔ Le Parc vous propose une nouvelle programmation culturelle axée autour de quatre éléments : **Le bois**, à travers des visites de ses forêts vivantes, sources de vie d'une flore



et d'une faune incroyablement riche. **L'eau**, et en particulier l'eau secrète : celle qui coule sous le cause pour rejaillir en résurgences. Ensemble, nous lèverons le voile sur leur circulation cachée et sur les dernières découvertes scientifiques **La pierre**, toujours, dans le **Géoparc mondial UNESCO** des Causses du Quercy, avec une multitude de rendez-vous : rencontres professionnelles de la pierre sèche, chantiers participatifs, conférences, balades géologiques. **La laine**, enfin pour amener un peu de douceur et de chaleur à cette saison hivernale, avec des veillées dédiées à la brebis Causses du Lot, race autochtone et fierté locale.

et d'une faune incroyablement riche. **L'eau**, et en particulier l'eau secrète : celle qui coule sous le cause pour rejaillir en résurgences. Ensemble, nous lèverons le voile sur leur circulation cachée et sur les dernières découvertes scientifiques **La pierre**, toujours, dans le **Géoparc mondial UNESCO** des Causses du Quercy, avec une multitude de rendez-vous : rencontres professionnelles de la pierre sèche, chantiers participatifs, conférences, balades géologiques. **La laine**, enfin pour amener un peu de douceur et de chaleur à cette saison hivernale, avec des veillées dédiées à la brebis Causses du Lot, race autochtone et fierté locale.

INFO Tri/déchetterie



Continuons de bien trier nos déchets par catégorie dans les sacs plastiques transparents appropriés. Vous avez l'obligation de mettre les

plastiques, métaux, cartons propres dans ces **sacs gratuits** disponibles en **mairie**.

Le service de collecte est assuré de façon différente sur le territoire de CAUVALDOR.

Par délégation au SYMICTOM du Pays de Gourdon qui assure les ramassages de poubelles le mardi matin pour le non recyclable (poubelle noire) et le vendredi pour le recyclable (poubelle verte)



Les bouchons d'Amour :

Une poubelle de collecte des « bouchons plastiques de tout type » est présente à **l'entrée de la mairie**. A l'initiative de **France Handicap** elle permet une multitude d'actions dont nous vous invitons à visiter le site :

<http://dd46.blogs.apf.asso.fr/>

De **nombreux objets** encore utilisables sont jetés à la déchetterie malgré l'intérêt qu'ils pourraient présenter pour d'autres. (Textiles, meubles etc.) Les **espaces réemploi** permettent de les mettre de côté pour une **association locale** qui se chargera de leur donner une seconde vie. **Voir en mairie pour les points de collecte sur le territoire de Cauvaldor.**

<https://www.syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-dechetterie#>

9/ Les projets sur la commune /



Mme VAYRAC, Mrs VAYRAC et FILLOL (GFA de Terrisse) ont un projet de ferme pédagogique, bien avancé, concernant la réhabilitation du site de Terrisse pour la création d'une ferme pédagogique.

Ce gros projet englobe la construction de 6 écogites, l'aménagement d'une ferme auberge avec salle de réception - l'extension et la réhabilitation d'une maison pour création d'un gîte - la construction d'une cuisine laboratoire pour la transformation des produits de la ferme.

Une halle d'animations non close en lieu et place d'un bâtiment existant verra le jour dans le prolongement du restaurant et de la cuisine laboratoire.

Un vieux travail ainsi que des outils agricoles anciens orneront, en partie, l'espace du couderc acquit et feront office de lieu d'accueil

10/ les « mur-murs » de dernière minute.../

Mariage : Lucie et Michel Malaurie habitant à « Rigalou » se sont unis à la mairie du Bastit le 03 août 2020.

Naissance : Le petit DARIO est né le 05 avril 2020 premier enfant d'Agathe Foucher et Patrick Reis Pintor. Nous félicitons les parents et les « jeunes » grands parents Cécile et Pascal FOUCHER.

Décès : Prosper GERVAIS, Francis BOY.

Le logo de la commune a été



réalisée par Laïla Nahas de
l'Atelier L'oiseau Lyre

Crédits photos : © Cyril Garrigues © Michelle Bargues
© La dépêche du midi © Regis Angélibert
© Véronique Hérion © Sophie Bougaret
© cauvaldor © Sébastien Chambert

Direction de publication : commission communication (sauf indication)

Journal consultable sur notre **site internet** directement en format PDF.

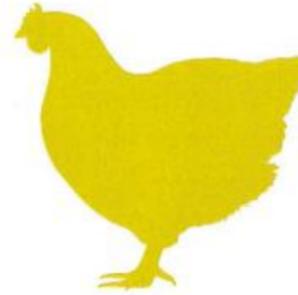
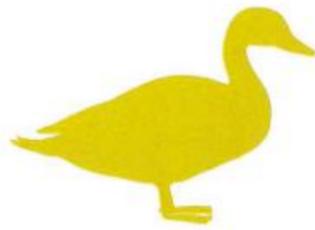
Votre **avis** nous intéresse, pour apporter témoignages et remarques, n'hésitez pas à nous contacter. mairie.lebastit@wanadoo.fr

Edité et publié par La mairie du Bastit- Ne pas jeter sur la voie publique.

Rendez-vous pour les prochains « mur-murs »
au Printemps, en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année



**Veillez soumettre vos suggestions et textes avant
fin avril 2021
Sans faute et sans masque**

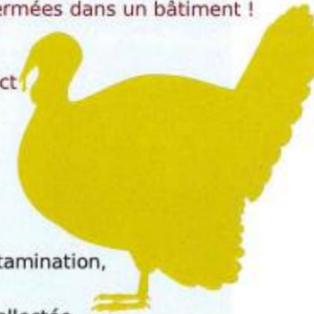


Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

! Réduire la taille du parcours et le protéger par un filet ou maintenir les volailles enfermées dans un bâtiment !

- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse cour (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- ◆ Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- ◆ Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- ◆ Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- ◆ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux
- ◆ Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : _____

Né(e) le : _____, à : _____

Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.
- Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.
3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.
8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à : _____

Le : _____, à : _____

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

